

Programme de part à imposition différée

CMC préconise de rendre le programme de part à imposition différée (PID) permanent, pour appuyer les coopératives agricoles partout au Canada.

Le programme de part à imposition différée (PID) est un mécanisme crucial de capitalisation et de résilience pour les coopératives agricoles. Ces coopératives apportent une contribution importante au développement régional et à l'économie rurale du Canada et leur existence soutient des fermes familiales et petites entreprises agricoles à travers le Canada.

Ce programme a été créé en 2005 pour une durée de 10 ans. Cependant, et vu son importance, il a été renouvelé deux fois : en 2015 pour une durée de cinq ans, et en 2020. Il a pour objet d'aider les coopératives agricoles à répondre à leurs besoins de capitalisation. Il était basé sur le rapport de décembre 2004 de la Chambre des communes intitulé « Étude sur les mesures fiscales destinées aux petites entreprises : les coopératives agricoles du Canada ».

Ce programme de report d'impôt de 5 millions de dollars par année offre une stabilité accrue et aide le modèle d'entreprise coopératif à rester une option viable pour les agroentreprises. Ceci, tout en permettant aux coopératives canadiennes d'être plus fortes face aux concurrents internationaux et aux défis économiques actuels.

CMC, avec le soutien d'Agropur, du Groupe Coopératif Sollio, d'Exceldor, de Gay Lea Foods et de United Farmers of Alberta (UFA), représentant plus de 100 000 producteurs-membres parmi eux, préconise la pérennisation du programme PID avant le prochain renouvellement prévu en 2026.



À propos de CMC :

CMC est l'organisation faitière nationale et bilingue dont le mandat est de soutenir le développement de l'écosystème national du Canada de 7 000 petites, moyennes et grandes entreprises coopératives. Nos membres comprennent certaines des plus grandes coopératives

financières et non financières du Canada, des associations coopératives provinciales/territoriales et des fédérations sectorielles nationales. En plus de représenter certains des plus grands employeurs, CMC donne également la parole aux :

- 52 pour cent des coopératives non financières actives qui n'ont pas d'employés et
- 99,1 pour cent qui ont des employés et fonctionnent comme des petites ou moyennes entreprises.¹

¹ Gouvernement du Canada, [Statistiques financières et non financières sur les coopératives non financières canadiennes, 2019](#)